



Prostitution : La loi doit être appliquée d'urgence, partout !

5 ans après l'entrée en vigueur de la loi prostitution FACT-S, Fédération des actrices et acteurs de terrain et des survivantes aux côtés des personnes prostituées, demande d'urgence qu'elle soit mise en œuvre pleinement avec toute la détermination possible du gouvernement et des moyens à la hauteur de son objectif : diminuer le nombre de victimes de la prostitution et approcher de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Partout où cette loi est appliquée, elle est efficace parce qu'elle est juste et équilibrée. Elle prévoit la prévention de la prostitution auprès des jeunes ; elle ouvre des droits, protège les victimes du système prostitutionnel et leur permet d'en sortir quand elles le souhaitent ; elle sanctionne les proxénètes, les trafiquants et les « clients » qui sont à l'origine de cette violence.

Fort-es de l'expérience des survivantes de la prostitution, de celle des personnes en situation de prostitution accompagnées pour l'accès à leurs droits et celle des acteurs et actrices de terrain, nous demandons :

- L'application d'urgence de la loi partout sur le territoire et une volonté politique claire de la part du gouvernement
- Davantage de moyens pour libérer et insérer les personnes par des parcours de sortie de la prostitution. Nous voulons 4 000 parcours de sortie par an ! Et que ce dispositif soit amélioré.
- Des campagnes de sensibilisation pour un changement de regard de la société sur cette violence sexiste et sexuelle inscrite depuis 2011, en France, parmi les violences contre les femmes.
- La fin de l'impunité pour les proxénètes et les « clients », en particulier pour les pédocriminels qui achètent des actes sexuels à des mineur.e.s.
- La généralisation de la prévention pour assurer aux jeunes un avenir sans marchandisation des corps.

Le contexte de pandémie depuis un an a rendu encore plus critique la situation des personnes prostituées, a accentué leur précarité et leur vulnérabilité.

Il y a urgence à l'application de la loi pleine et entière sur l'ensemble du territoire national comme nous l'avons exprimé dans notre analyse des cinq ans de la loi.

L'égalité entre les femmes et les hommes et l'émancipation de tous et toutes ne peuvent exister sans l'abolition de la prostitution.

Le 12 avril 2021

Les associations de FACT-S

CONTACTS PRESSE

Frédéric Boisard / 06 84 20 05 37 - Fondation Scelles, Sandrine Goldschmidt / 06 62 53 63 51 - Mouvement du Nid, Marie-Hélène Franjou / 06 83 24 94 75 - Amicale du Nid Jonathan Machler / 06 51 26 77 71 - CAP International

Site internet : <https://www.fact-s.fr/> / Twitter : [@facts_prost](https://twitter.com/facts_prost)

Que représente FACT-S ?



FACT-S

Fédération des Actrices et Acteurs de Terrain
et des Survivantes de la Prostitution,
aux côtés des Personnes Prostituées



**DES
ASSOCIATIONS
PRÉSENTES
SUR LE TERRAIN,
AUX CÔTÉS DES
PERSONNES
PROSTITUÉES,
AVEC DES SURVIVANTES
DE LA PROSTITUTION**

+ de 8000 •
personnes rencontrées
chaque année



+ de 3000
personnes accompagnées

• 34 %
des départements français



• 1/3
des commissions départementales

• 2/3
des parcours de sortie
depuis 2017



• 1/3
des stages de sensibilisation à la
lutte contre l'achat d'actes sexuels

• 230
salarié-es



• PRÈS DE 500
bénévoles